



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi 17 janvier 2017
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents: BADGER Donald, maire de Bolton-Ouest
BELLEFROID Martin, maire de Pike River
BISSONNETTE Jean-Charles, maire d'Abercorn
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome
DANDENAULT Louis, maire de Sutton
DELISLE Normand, maire de Brigham
HÜSLER Josef, maire de Farnham
JANECEK Pierre, maire de Dunham
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg
LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford
PELLETIER Réal, maire de Saint-Armand
PHOENIX Laurent, maire de Ste-Sabine
QUINLAN Pauline, mairesse de Bromont
RAYMOND Sylvie, mairesse de East-Farnham
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station
ROBERT Lucille, représentante de Cowansville
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge
SELBY Tom, maire de Brome
SIMARD GENDREAU Ginette, mairesse de Notre-Dame-de-Stanbridge
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East

Formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville.

Sont également présents : Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD et M^e Alexandra Pagé, greffière par intérim, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2016
4. Actualités du CLD :
 - 4.1. Invitation à l'Assemblée générale annuelle du CLD
 - 4.2. Inauguration des salles de la Zone BM
 - 4.3. Événement œnotouristique
 - 4.4. Rapport mensuel des activités de décembre 2016
5. Présentation des résultats du sondage agroalimentaire par mesdames Leslie Carbonneau et Caroline Gosselin
6. Règlement d'emprunt – Refinancement (concernant l'agrandissement de l'édifice) :
 - 6.1. Règlement d'emprunt numéro 04-0310 : acceptation de l'offre pour l'emprunt par billets
 - 6.2. Financement du règlement d'emprunt : autorisation de l'emprunt par billets
7. Autorisation de paiement aux municipalités des redevances provenant de l'exploitation de carrières et sablières au 31 janvier 2017
8. Octroi du mandat pour le service de conciergerie et d'entretien du centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi pour la période du 1^{er} février 2017 au 30 juin 2018
9. Octroi du mandat pour les projets de développement du pôle de Bedford
10. Certificats de conformité
 - 10.1. Règlement 699-11-11 – Ville de Bedford
 - 10.2. Règlement 858-07-2016 – Ville de Bromont
11. Rapport du comité régional du Pacte Brome-Missisquoi du 13 janvier 2017 :
 - 11.1. Présentation des projets déposés au Pacte Brome-Missisquoi pour l'année 2017
 - 11.2. Répartition des projets locaux et régionaux
 - 11.3. Critères d'admissibilité pour le patrimoine religieux : recommandations du comité d'aménagement



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

12. Rapport du comité de sécurité publique du 12 janvier 2017 :
 - 12.1. Priorités d'action régionales et locales en 2017
 - 12.2. Demande d'aide financière concernant l'organisation d'une simulation d'accident pour sensibiliser les élèves finissants du secondaire
13. Rapport du comité administratif du 10 janvier 2017 :
 - 13.1. Comptes à payer
 - 13.2. Présentation pour adoption du règlement 01-0117 répartissant les quotes-parts 2017 entre les municipalités
 - 13.3. Suivi de l'étude réalisée par la firme Yuvo concernant les différentes options possibles quant à la desserte de tous les immeubles sis sur le territoire de Brome-Missisquoi par la fibre optique
 - 13.4. Démarche au MDDELCC pour modifier la fiscalité des aires protégées – Création d'un comité politique
 - 13.5. Grands dossiers 2017
 - 13.6. Évaluation et traitement du directeur général pour l'année 2017
14. État d'avancement de l'étude réalisée par la firme Yuvo concernant les différentes options possibles quant à la desserte de tous les immeubles sis sur le territoire de Brome-Missisquoi par la fibre optique
15. Discussion préparatoire au Forum sur le développement de Brome-Missisquoi le 4 février 2017
16. Retour sur la rencontre avec Solinov concernant la collecte des matières résiduelles
17. Invitation au Forum sur l'eau de l'OBV Yamaska
18. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour janvier et février 2017
19. Correspondance
20. Questions diverses :
21. Deuxième période de questions du public
22. Levée de la séance

08-0117

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen de Saint-Armand demande si la MRC compte se doter d'un comité de travail de maires concernant «l'adaptation au numérique» chargé d'aviser le conseil de la MRC concernant les différentes stratégies au numérique.

Monsieur Fauteux répond que ce n'est pas exclu pour le futur mais, pour le moment, la priorité est de doter l'ensemble du territoire à l'accès à l'Internet haute vitesse.

09-0117

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAULT
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2016 tel que rédigé

ADOPTÉ

ACTUALITÉS DU CLD

a) Invitation à l'Assemblée générale annuelle du CLD

Monsieur Beauchamp invite les maires le 24 avril prochain à l'Assemblée générale annuelle du CLD qui se tiendra à l'Auberge Bromont avec comme thème : les femmes et les affaires, une équation gagnante. Sophie Brochu, présidente et chef de la direction chez Gaz Métro et citoyenne de Bromont, sera la conférencière principale.

b) Inauguration des salles de la Zone BM

Monsieur Beauchamp informe le conseil que le 13 février 2017 aura lieu l'inauguration des deux salles de la Zone BM avec les commanditaires principaux.

c) Événement œnotouristique

Monsieur Beauchamp annonce au conseil la tenue d'un événement œnotouristique organisé par le CLD « Brome-Missisquoi : Tourisme et vin » qui se tiendra le 29 mars 2017 de 8 h à 16 h 30 au Domaine Château-Bromont. Par la même occasion, la vidéo promotionnelle de l'événement est présentée aux maires. Cet événement servira à mobiliser, informer, inspirer et outiller les entreprises de Brome-Missisquoi pour que le tourisme viticole demeure un moteur économique important.



No de résolution
ou annotation

10-0117

Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE AGROALIMENTAIRE

Mesdames Leslie Carbonneau et Caroline Gosselin présentent aux maires les résultats du sondage agroalimentaire. Ce sondage a permis de dresser un portrait plus clair et à jour des entreprises agroalimentaires dans Brome-Missisquoi. Le comité agroalimentaire se penchera sur les résultats obtenus afin de proposer des priorités de développements pour ce secteur d'activités. Ainsi, il sera plus facile de répondre aux besoins des producteurs et d'adapter les services offerts par le CLD.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 04-0310 :
ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'EMPRUNT PAR BILLETS

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU:**

QUE la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi accepte l'offre qui lui est faite de la **Banque Royale du Canada** pour son emprunt par billets en date du 24 janvier 2017 au montant de 1 077 500 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 04-0310. Ce billet est émis au prix de **100 \$ CAN** pour chaque 100 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

62 500 \$	2,36 %	24 janvier 2018
63 800 \$	2,36 %	24 janvier 2019
65 000 \$	2,36 %	24 janvier 2020
66 200 \$	2,36 %	24 janvier 2021
820 000 \$	2,36 %	24 janvier 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

ADOPTÉ

11-0117

FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AUTORISATION DE L'EMPRUNT PAR BILLETS

ATTENDU que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi souhaite emprunter par billet un montant total de 1 077 500 \$;

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de
04-0310	1 077 500 \$

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR JOSEF HÜSLER
ET RÉSOLU

1. QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
2. QU'un emprunt par billets au montant de 1 077 500 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 04-0310 soit réalisé;
3. QUE les billets soient signés par le préfet et le secrétaire-trésorier;
4. QUE les billets soient datés du 24 janvier 2017;
5. QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;
6. QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	62 500 \$
2019	63 800 \$
2020	65 000 \$
2021	66 200 \$
2022	67 600 \$ (à payer en 2022)
2022	752 400 \$ (à renouveler)



No de résolution
ou annotation

12-0117

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

7. QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 24 janvier 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 04-0310, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉ

AUTORISATION DE VERSER AUX MUNICIPALITÉS DES DROITS PROVENANT DES CARRIÈRES ET SABLIERES AU 31 JANVIER 2016 (2^E PÉRIODE DE 2016)

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le versement aux 21 municipalités des sommes perçues provenant des droits des carrières et sablières pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2016 (2^e période), le tout, conformément au tableau présenté séance tenante.

Municipalité	Versement à effectuer au 31 janvier
Abercorn	6 568.67 \$
Canton de Bedford	31 239.92 \$
Ville de Bedford	8 726.28 \$
Bolton-Ouest	25 782.14 \$
Brigham	30 141.09 \$
Brome	10 351.66 \$
Bromont	81 828.73 \$
Cowansville	17 664.18 \$
Dunham	39 727.72 \$
East Farnham	5 861.16 \$
Farnham	18 159.62 \$
Frelighsburg	11 941.70 \$
Lac-Brome	93 203.35 \$
Notre-Dame-de-Stanbridge	11 533.67 \$
Saint-Armand	27 034.67 \$
Sainte-Sabine	8 075.38 \$
Saint-Ignace-de-Stanbridge	12 223.19 \$
Pike River	22 890.27 \$
Stanbridge East	10 576.42 \$
Stanbridge Station	43 973.53 \$
Sutton	22 901.96 \$
Total	540 405.30 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses

13-0117

OCTROI DU MANDAT POUR LE SERVICE DE CONCIERGERIE ET D'ENTRETIEN DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC BROME-MISSISQUOI POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} FÉVRIER 2017 AU 30 JUIN 2018

CONSIDÉRANT que le 20 décembre 2016, par le biais de la résolution numéro 500-1216, le conseil des maires a autorisé de procéder à un appel d'offres par invitation pour le service de conciergerie et d'entretien du centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi pour la période du 1^{er} février 2017 au 30 juin 2018 avec deux périodes d'option, soit (i) du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et (ii) du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT que l'ouverture et l'étude de conformité des quatre soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres précité ont eu lieu le 16 janvier 2017, le tout conformément aux articles 935 et suivants du *Code municipal*;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU :**

D'octroyer le mandat pour le service de conciergerie et d'entretien du centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi pour la période du 1^{er} février 2017 au 30 juin 2018 sans tonte de gazon à Nicholson Building Maintenance au montant de 31 350 \$, plus taxes si applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

14-0117

**OCTROI DU MANDAT POUR LES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT DANS LE PÔLE DE BEDFORD**

CONSIDÉRANT qu'il a été démontré que la mise sur pied d'un parc industriel régional au sein du pôle Bedford était non seulement faisable, mais souhaitable d'un point de vue économique;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a eu lieu le 11 janvier dernier concernant les projets de développement et que certaines demandes ont été adressées au consultant, Louis Grenier, de LGP Stratégies immobilières;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme LGP Stratégies immobilières;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU :**

D'octroyer les mandats suivants pour l'avancement des projets industriels du pôle de Bedford à LGP Stratégies immobilières.

1. Accompagnement pour rencontrer les propriétaires de terrains du parc de Saint-Armand et scénarios d'acquisition : 1 600 \$
2. Élaboration de 2 scénarios détaillés en plusieurs étapes (dézonage à la CPTAQ, acquisition et viabilisation des terrains, construction des premières bâtisses) : 3 500 \$
3. Inclusion de 4 rencontres. Taux horaire : 135 \$ pour toutes rencontres additionnelles

L'ensemble des tâches devant être accomplies pour le 15 avril 2017.

Que cette dépense soit prise à même le budget du pôle de Bedford pour l'année 2017.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

15-0117

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 699-11-11 – VILLE DE BEDFORD

CONSIDÉRANT que la ville de Bedford a transmis à la MRC le 16 janvier 2017 son règlement 699-11-11 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement sur le zonage numéro 699-11 vise à autoriser, dans la zone CD-1, les lave-autos manuels.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 699-11-11 de la ville de Bedford modifiant le règlement sur le zonage 699-11 **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

16-0117

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 858-07-2016 – VILLE DE BROMONT

CONSIDÉRANT que la ville de Bromont a transmis à la MRC le 11 janvier 2017 son règlement 858-07-2016;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de permis et certificats numéro 858-2002 vise à encadrer les projets et demandes d'ouverture de rue hors périmètre urbain après le 31 décembre 2016 en modifiant les conditions d'émission du permis de construction pour les rues situées à l'extérieur des périmètres d'urbanisation ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 858-07-2016 de la ville de Bromont modifiant le règlement relatif aux permis et certificats 858-2002 **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION DES PROJETS DÉPOSÉS AU PACTE BROME-MISSISQUOI 2017

Monsieur Dorion souligne que 52 projets ont été déposés au Pacte Brome-Missisquoi pour plus de 617 419 \$ en aide financière demandée. Le montant disponible pour les projets est 316 420 \$

RÉPARTITION DES PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Monsieur Dorion expose au conseil la répartition des projets dans les différents pôles. Lesdits projets seront par la suite analysés par des comités constitués dans chacun des pôles.

Secteur	Nombre de projets	Montant demandé	Montant disponible
Régional	8	107 350 \$	73 547 \$
Pôle de Bedford	9	125 139,33 \$	64 296 \$
Pôle de Bromont	6	117 679 \$	32 071 \$
Pôle de Cowansville	13	123 582,25 \$	69 094 \$
Pôle de Farnham	2	26 000 \$	27 025 \$
Pôle de Lac-Brome	3	21 449 \$	31 365 \$
Pôle de Sutton	9	77 959,48 \$	19 022 \$
Pôles Bedford et Cowansville	1	9 260 \$	
Pôle de Farnham, Cowansville, Sutton	1	9 000 \$	

17-0117

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LE FINANCEMENT DU PATRIMOINE RELIGIEUX

CONSIDÉRANT qu'une étude sur le patrimoine religieux a été adoptée par le conseil des maires et que cette étude classe les églises et presbytères de la MRC par valeur patrimoniale et par priorité d'investissement;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en aménagement de la MRC recommande, par la résolution numéro 6, au comité régional du Pacte Brome-Missisquoi de retenir certains critères d'admissibilité;

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAU
ET RÉSOLU :**

D'adopter les critères d'admissibilité suivants pour tout projet de rénovation et/ou d'entretien d'église financé par le fonds du Pacte Brome-Missisquoi à compter de 2018 :

- Valeur patrimoniale globale : exceptionnelle ou supérieure (selon l'étude sur le patrimoine religieux);
- Priorité d'investissement : très prioritaire ou prioritaire (selon l'étude sur le patrimoine religieux);
- Type de bâtiment retenu : seulement les églises;
- Fins auxquelles l'église sera utilisée : mixtes (culte/culturel/communautaire) ou communautaires ou culturelles;
- Les activités culturelles et/ou communautaires devront se tenir au moins 4 fois par année;
- L'église est située dans un ensemble patrimonial identifié à la réglementation municipale;
- Le projet est en lien avec la planification stratégique de la municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

Exceptionnellement, une demande d'aide financière est admissible si l'église est le seul lieu pour exercer des activités à des fins communautaires ou culturelles dans la municipalité et que cette dernière ne répond pas aux critères de la valeur patrimoniale globale et de la priorité d'investissement.

ADOPTÉ

18-0117

SÉCURITÉ PUBLIQUE : PRIORITÉS D'ACTION RÉGIONALES ET LOCALES 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR RICHARD BURCOMBE
ET RÉSOLU :**

De reconduire, pour l'année 2017, les priorités d'action régionales et locales de 2016, soit :

1. Prévenir et combattre efficacement la prolifération de la culture et le trafic de stupéfiants;
2. Réaliser des activités préventives en matière de criminalité informatique par la tenue d'ateliers d'information auprès des différentes clientèles;
3. Réaliser des opérations de sécurité routière en secteur à risque afin de diminuer les collisions avec blessés et mortelles, incluant les zones urbaines et semi-urbaines

ADOPTÉ

19-0117

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CONCERNANT L'ORGANISATION D'UNE SIMULATION D'ACCIDENT POUR SENSIBILISER LES ÉLÈVES FINISSANTS DU SECONDAIRE

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE
APPUYÉ PAR YVES LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le versement d'un montant de 2 000 \$ pour l'organisation par la Sûreté du Québec d'un projet pour les élèves de secondaire 4 et 5 des MRC Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska, visant la sensibilisation à la sécurité routière. Cet événement se tiendra les 24 et 25 mai 2017 au centre sportif Léonard-Grondin de Granby.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

20-0117

COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE
ET RÉSOLU:**

D'autoriser les dépenses excédant le pouvoir du comité administratif et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 9 janvier 2017, à savoir:

DÉPENSES À AUTORISER PAR LE CONSEIL	
C06005 PRR 0003 (Programme Réno Région)	11 754,23 \$
C06005 PRR 0021 (Programme Réno Région)	12 000,00 \$
C06005 PRR 0029 (Programme Réno Région)	12 000,00 \$
Yuvo (étude internet haute vitesse - facture finale)	11 817,13 \$
Sous-total	47 571,36 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

21-0117

ADOPTION DU RÈGLEMENT 01-0117 ÉTABLISSANT LA RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS 2017 ENTRE LES MUNICIPALITÉS LOCALES

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a adopté le 23 novembre 2016 ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 établissant ainsi ses revenus et dépenses conformément à l'article 975 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT qu'il est du devoir de la MRC de prévoir la répartition entre toutes les municipalités locales de la MRC, des sommes payables à la MRC pendant l'année courante conformément aux articles 205 et 205.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance du 20 décembre 2016, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU:**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'adopter le *Règlement 01-0117 établissant la répartition des quotes-parts 2017 entre les municipalités* avec modifications, considérant la correction des montants visant les paiements sur le remboursement de la dette (capital et intérêts) suite à l'acceptation de l'offre pour le refinancement du règlement d'emprunt n° 04-0310.

ADOPTÉ

DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR MODIFIER LA FISCALITÉ MUNICIPALE CONCERNANT LES AIRES PROTÉGÉES

Monsieur Desmarais expose au conseil qu'un comité a été créé pour rencontrer le cabinet du MDDELCC afin d'exposer les préoccupations des municipalités relativement à la fiscalité municipale concernant les aires protégées. Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la MRC Brome-Missisquoi : Arthur Fauteux, Louis Dandenault, Pauline Quinlan comme substitut, et Robert Desmarais et les suivantes, représentant la MRC Memphrémagog sont invitées à siéger sur le comité : MM. Jacques Demers, Louis Veillon et Guy Jauron.

PLANIFICATION DES GRANDS DOSSIERS 2017 :

Monsieur Desmarais présente les grands dossiers pour l'année 2017 :

1. Poursuivre les rencontres des pôles et le travail des actions
2. Plan stratégique de développement
 - a. Forum sur le développement de Brome-Missisquoi : 4 février 2017
 - b. Adoption du Plan stratégique : 18 avril 2017
 - c. Adoption du Plan d'action : 19 septembre 2017
3. Étude pour le déploiement de l'Internet haute vitesse
4. Appui dans la gouvernance des municipalités locales
 - a. Améliorer le soutien aux DG et au personnel technique
 - b. Améliorer l'information aux élus et DG
5. Élections municipales en novembre
 - a. D'ici à novembre : poursuivre les communications avec les municipalités
 - b. Nouveaux élus : organiser des rencontres d'information en novembre
 - c. Nouveaux élus : organiser un programme de formation en 2018
6. Étude sur la rémunération MRC – CLD :
 - a. Mandat au Carrefour du capital humain de l'UMQ
 - b. Abonnement 2017 à l'UMQ
 - c. Dépôt des recommandations en mai ou juin
7. Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et le FARR
8. Travaux de l'édifice
 - a. Réparation de la marquise
 - b. Remplacement de l'isolant de l'entretoit
9. Campagne de communication pour la mise en place de la collecte des matières organiques
10. Gestion des eaux de surface : poursuite des actions

22-0117

RESTRUCTURATION DES OMH : ORGANISATION D'UNE RÉUNION D'INFORMATION

CONSIDÉRANT que la restructuration des OMH est à l'étude sur le territoire de Brome-Missisquoi en 2017;

CONSIDÉRANT que plusieurs maires se questionnent quant aux impacts sur certaines municipalités d'un regroupement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DANDENAULT
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

D'organiser une réunion d'information concernant la restructuration des OMH au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi. D'inviter les maires, directeurs ou responsables des OMH sur le territoire des municipalités et les conseillers municipaux responsables des OMH. De vérifier la disponibilité de la personne responsable du dossier à la SHQ pour déterminer la date de la rencontre.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE RÉALISÉE PAR LA FIRME YUVO CONCERNANT LES DIFFÉRENTES OPTIONS POSSIBLES QUANT À LA DESSERTE DE TOUS LES IMMEUBLES SIS SUR LE TERRITOIRE DE BROME-MISSISQUOI PAR LA FIBRE OPTIQUE

Monsieur Dorion informe le conseil de l'avancement des démarches concernant l'accessibilité à l'Internet haute vitesse pour tous les habitants du territoire de Brome-Missisquoi. Une rencontre de démarrage avec monsieur Guy Lussier de Yuvo et une rencontre exploratoire avec une entreprise de télécommunication ont eu lieu plus tôt en janvier. Une rencontre aura lieu prochainement avec la Commission scolaire Val-des-Cerfs afin de vérifier la possibilité de faire un partenariat concernant l'utilisation de leur fibre optique déjà installée.

Le 15 février prochain à 19 h au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi, une soirée d'information est planifiée avec la participation de deux représentants par municipalités de la MRC parmi les maires, conseillers municipaux et directeurs généraux. Guy Lussier, de la firme Yuvo, présentera l'avancement des travaux et les divers scénarios.

23-0117

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : DÉPLACEMENT DU LIEU POUR LA TENUE DU FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que le 7 janvier 2017, un incendie a complètement détruit la salle de réception de l'Euro-Spa de Saint-Ignace-de-Stanbridge;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible de tenir le forum à cet endroit comme initialement décidé le 12 décembre 2016 par le biais de la résolution numéro 465-1216;

CONSIDÉRANT les différents emplacements sur le territoire de Brome-Missisquoi pouvant offrir l'espace nécessaire à la tenue de ce type d'événement, le déroulement de la journée et la disponibilité des salles;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DANDENAULT
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU :**

De tenir le forum sur le développement de la MRC Brome-Missisquoi, dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique au Domaine du Château Bromont.

D'autoriser que soit augmenté le budget pour l'organisation de la journée (salles, dîner, pauses, équipements audiovisuels, etc.) à environ 6 000 \$ plus taxes applicables, tout en maintenant les autres modalités quant au déroulement de l'événement.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

24-0117

INSCRIPTION AU FORUM SUR L'EAU DE L'OBV YAMASKA

CONSIDÉRANT que le Forum sur l'eau de l'OBV Yamaska aura lieu à St-Alphonse-de-Granby, le 17 février 2017;

CONSIDÉRANT les différentes conférences qui seront présentées sous le thème de la gestion de l'eau dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT que Simon Lajeunesse, coordonnateur de la gestion de l'eau de la MRC Brome-Missisquoi, sera conférencier au Forum;

CONSIDÉRANT l'importance que la MRC accorde à une gestion de l'eau durable pour son territoire;

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

D'autoriser cinq inscriptions au Forum de l'eau 2017 pour les participants représentant la MRC Brome-Missisquoi (Arthur Fauteux, Robert Desmarais, Francis Dorion, Nathalie Grimard et Véronique Sauvé) totalisant une dépense de 250 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Wintels, citoyen de Frelighsburg, appuie le conseil relativement à leur démarche concernant la fibre optique. Il mentionne payer trop cher par année pour recevoir les services, plutôt de mauvaise qualité, de téléphonie, d'Internet et de télévision.

Gérard Dalpé, conseiller municipal à la ville de Dunham, se questionne concernant l'accessibilité du branchement aux installations de fibre optique des compagnies privées.

Monsieur Fauteux répond en soulignant que des démarches sont en cours afin de trouver la meilleure solution afin de rendre la fibre optique accessible aux citoyens de Brome-Missisquoi.

25-0117

ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRAITEMENT EN 2017

CONSIDÉRANT que l'évaluation du directeur général est jugée très satisfaisante par le conseil des maires;

**IL EST PROPOSÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

D'augmenter le salaire du directeur général de la MRC et du CLD selon le même pourcentage que le personnel soit de 2,5 % rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉ

26-0117

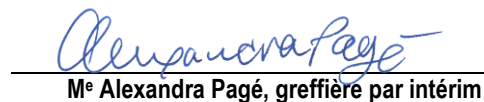
LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ


Arthur Fauteux, préfet


M^e Alexandra Pagé, greffière par intérim

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.